Pour recruter l'esprit tranquille, passez au TESA en ligne !

DÉMATÉRIALISER À compter d'avril 2017 le TESA papier c'est fini.

Vous êtes employeur agricole et vous embauchez régulièrement des salariés sur de courtes périodes ? Pour vous aider à sécuriser votre activité, respecter vos obligations et simplifier vos démarches, la MSA met à votre disposition le TESA (Titre emploi simplifié agricole).

©ISTOCK

Fini le TESA papier !

Vous aviez recours au TESA papier pour effectuer vos démarches liées à l'embauche et l'emploi de vos saisonniers. A partir d'avril 2017, ces carnets TESA papier ne seront plus utilisables. Vous devrez effectuer vos démarches en utilisant le TESA en ligne. Ce service est disponible dans Mon espace privé sur le site Internet de la MSA Gironde (msa33.fr). Si vous n'avez pas de compte Mon espace privé, inscrivez-vous très facilement en quelques minutes.

Des bénéfices pour vous

Profitez des avantages du TESA en ligne :

- Du temps gagné : les informations relatives à vos salariés déclarés sont conservées. Vous allégez ainsi votre saisie en cas de nouvelle embauche de ces salariés.
- Des démarches simplifiées : vous disposez d'un registre unique du personnel consultable à tout moment. Vous pouvez intervenir sur ce registre et modifier les informations saisies.
- Un accompagnement personnalisé : des informations, une aide en ligne et un tutoriel vous guident tout au long de votre saisie.

Des fonctionnalités simples

Le TESA en ligne offre de nombreuses fonctionnalités pour simplifier vos démarches :

- Des contrôles de saisie sont déclenchés automatiquement pour éviter des erreurs.
- En cas d'embauche massive pour une campagne, vous pouvez copier-coller les conditions d'embauche d'un salarié sur un autre.
- Quand un de vos salariés est reconnu par le système, ses données d'état civil et d'adresse apparaissent automatiquement. Vous n'avez plus qu'à les valider.
- Des démarches en temps réel : vous pouvez consulter l'accusé de réception de votre TESA immédiatement. Les bulletins de salaires, l'attestation de salaires Pôle emploi et le contrat de travail sont aussi produits immédiatement.

Bon à savoir

Si vous avez confié votre comptabilité à un centre de gestion ou à un cabinet d'expertise comptable, lui aussi peut profiter des avantages du TESA en ligne.
Enfin, pour les employeurs non équipés informatiquement, un poste informatique en libre accès est disponible dans les agences d'accueil de la MSA Gironde à Blaye, Bordeaux, Langon, Lesparre et Libourne.

EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de la MSA Gironde / Rubrique *«Conseils, Droits et Démarches» «Embauche et déclarations»* (www.msa33.fr/embauche/tesa).

Si vous n'êtes pas inscrit, créez votre espace privé en quelques clics sur www.msa33.fr :

1. Rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet de votre MSA.
2. Cliquez sur le lien "S'inscrire" situé dans le bloc de connexion "Mon espace privé".
3. Complétez le formulaire d'inscription.
4. Vous êtes inscrit en temps réel, avec envoi du mot de passe provisoire par mail ou SMS qui sera à personnaliser lors de votre première connexion.
5. Vous pouvez alors accéder à votre espace privé.

Grippe : pour profiter de vos proches, vaccinez-vous !

Chaque hiver, la grippe touche plus de 2 millions de personnes en France. La vaccination permet de vous protéger contre cette maladie et de préserver vos proches. Tour d'horizon des bonnes raisons de se vacciner.

Se vacciner, c'est éviter de rester cloué au lit !

Vous avez prévu d'accueillir toute la famille pour les fêtes de fin d'année. Le menu est prêt, le réfrigérateur est rempli. Malheureusement, vous avez une invitée surprise : la grippe. Avec elle, vous risquez de passer les fêtes au lit et vos invités aussi. A la maison, voire même à l'hôpital : l'hiver dernier, plus de 1 000 cas de grippes sévères* ont fait l'objet d'une hospitalisation. Pour ne pas subir les conséquences de la grippe, une seule solution : la vaccination.

Se vacciner, c'est pouvoir s'adonner à vos activités préférées !

Avec vos amis, vous avez peut-être prévu de gagner l'un des lots proposés au concours de cartes de votre ville : quart de cochon, kilo de pommes, paniers garnis.... Mais vous avez attrapé la grippe. Avec elle, apparaissent des courbatures, des douleurs articulaires et maux de tête. Pas facile de se concentrer dans ces conditions. La grippe arrive le plus souvent brutalement et est accompagnée de frissons et d'une fièvre élevée, pouvant être supérieure à 39 degrés. Une fois contaminé, les symptômes disparaissent progressivement au bout de 5 à 10 jours. La fatigue peut persister plus longtemps. Trop tard pour le tournoi...

Se vacciner, c'est préserver la santé du petit dernier !

Le petit Théo est né cet été. Pour son premier hiver, il est au centre de toutes les attentions, peut-être un peu trop. En effet, la grippe est très contagieuse. Se vacciner, c'est éviter de la transmettre à vos proches : parents, enfants, petits-enfants, amis, voisins... Car parmi eux, certains peuvent être plus fragiles : les nourrissons de moins de 6 mois, les femmes enceintes, les personnes atteintes d'obésité ou d'une maladie respiratoire chronique. Pour eux, la grippe peut entraîner des complications sévères.

VOUS PROTÉGER CONTRE LA GRIPPE, C'EST SIMPLE AVEC LA MSA

La MSA mène de nombreuses actions pour permettre à chacun d'être acteur de sa santé. A ce titre, elle vous encourage à vous faire vacciner contre la grippe avant le 31 janvier 2017. Si vous avez 65 ans et plus ou si vous êtes atteint d'une maladie respiratoire chronique, la MSA prend en charge le vaccin. Parlez-en à votre médecin traitant.

Et aussi

Déménagement Agence MSA de Libourne

Afin de pouvoir mieux accueillir ses adhérents, la MSA a réalisé pendant un an des travaux dans son agence de Libourne. À compter du 22 décembre 2016, la MSA vous accueillera à nouveau au 9, avenue du Général de Gaulle. Afin d'effectuer ce déménagement, votre agence sera fermée les 19, 20 et 21 décembre 2016.